



Valence

L'Association des Paralysés de France (APF), créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 26.000 adhérents, 30.000 usagers, 25.000 bénévoles et 13.500 salariés. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

En 2013, et suite à d'autres expériences positives antérieures, l'association a créé un réseau de pairs-émulateurs pour des personnes nouvellement handicapées. Ce projet consiste à mettre en place un accompagnement et un soutien à destination de personnes qui sont devenues handicapées, assurés par des personnes ayant le même type de handicap depuis plusieurs années.

Ainsi, les bénévoles en situation de handicap peuvent partager leur expérience et leur vécu pour permettre aux personnes nouvellement handicapées de réinvestir leur quotidien en trouvant des solutions concrètes aux problèmes liés à la vie courante, de reprendre confiance en elles et en l'avenir, et de bâtir de nouveaux projets. En parallèle, les pairs-émulateurs sont formés et accompagnés par de multiples intervenants (référénts de l'APF, psychologues, etc.) afin de garantir un haut niveau d'exigence dans la transmission de savoirs sur le handicap.